



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



D03290



Distr. LIMITEE

ID/WG.79/27

11 juin 1971

Original : FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Cycle d'études sur l'expansion des industries du cuir et des articles en cuir dans les pays en voie de développement, projet régional pour l'Afrique

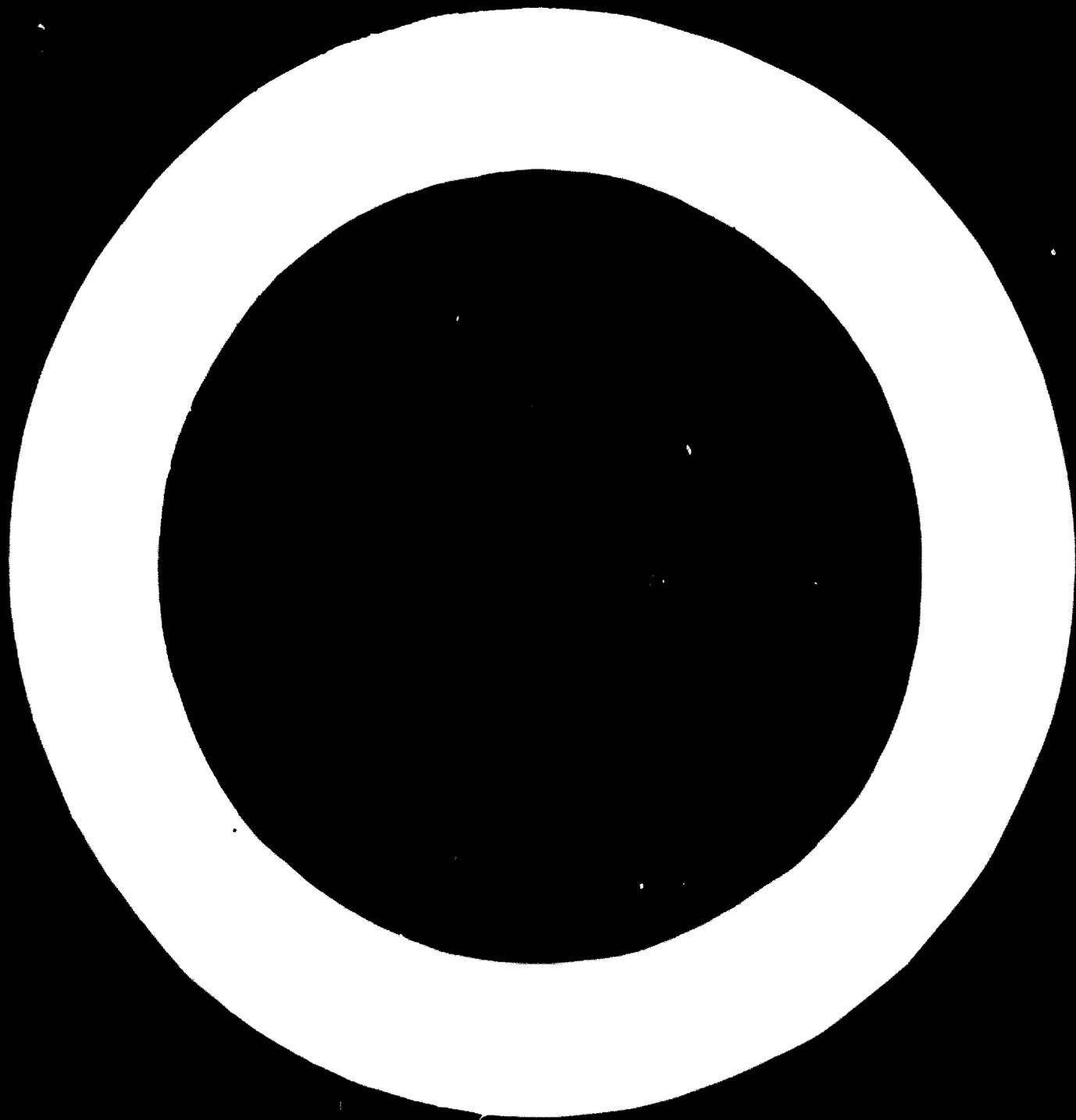
Vienne (Autriche), 22 février - 5 mars 1971

COMMUNICATION
SUR LA SITUATION DE L'INDUSTRIE DES PEAUX, DU CUIR
ET DES PRODUITS EN CUIR EN
TUNISIE ^{1/}
présentée par
M. R. TURKI

^{1/} Ce document a été reproduit tel quel.

id.71-3160

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.



L'industrie du cuir et de la chaussure en Tunisie est l'un des secteurs parmi les plus importants de l'Economie Nationale.

Ce secteur recouvre quatre principales branches, à savoir:

- la branche peaux brutes qui concerne l'amélioration du cheptel, l'abattage, la collecte et la conservation des peaux,

- la branche tannerie qui est le traitement des peaux en vue de l'obtention des cuirs finis,

- la branche chaussures qui est l'aboutissement des branches précédentes et par conséquent représente leur principal débouché,

- enfin, la branche maroquinerie et vêtements en cuir; elle ne diffère de la branche chaussures que par la nature des cuirs employés, son importance est faible par rapport au reste du secteur.

L'effectif des salariés employés par le secteur cuir et chaussures est de 4.000 personnes environ, et le chiffre d'affaires global est de l'ordre de 6 à 7 .000.000 Dinars.

La production nationale en peaux brutes dépend en grande partie du niveau de vie de la population. On enregistre cependant un accroissement du cheptel de 2,1 % dû à l'amélioration du pouvoir d'achat du consommateur.

L'abattage des animaux s'effectue dans les abattoirs municipaux. Les peaux sont ensuite traitées et conservées jusqu'à leur commercialisation par des groupements et sociétés formées par d'anciens collecteurs ainsi que des collecteurs individuels.

Le premier objectif de la Tunisie est de satisfaire aux besoins locaux en cuir. L'augmentation de la demande a amené un déséquilibre dans l'approvisionnement des tanneries, ce qui a amené les industriels à importer des cuirs verts.

C'est ainsi qu'en l'année 1969 on a enregistré une augmentation du volume des importations en peaux de bovins de 21,9 % par rapport à l'année précédente. En revanche, le volume des exportations de peaux d'ovins a augmenté de 164 %.

La tannerie tunisienne comprend un secteur industriel assez bien équipé. La Tunisie compte 6 ou 7 tanneries de dimension industrielle avec un nombre global d'employés de 444. Une installation importante - la tannerie de la Manouba - produit près de la moitié de la production totale. Les installations des tanneries sont correctes, et la production est conforme aux normes internationales. La capacité moyenne de production industrielle est de 550.000 "pieds" par mois.

La production est essentiellement issue de peaux de bovins.

Elle est axée notamment sur le cuir à dessus: on fabrique de la vachette box, du veau, du veau vernis, du cuir pour vêtements en petites quantités en raison de l'opération du triage, du cuir pour ameublement, etc....

Le secteur artisanal en Tannerie a une importance non négligeable. Il est en voie de réorganisation. Sa production est essentiellement basée sur les peaux d'ovins, doublures, végétal et chrome.

En peaux d'ovins le marché est actuellement en voie d'amélioration. Une unité moderne de délainage des peaux d'ovins et de fabrication de stain est en voie d'installation à ADJEB EL AOUN.

Pour l'instant, la fabrication de doublures est insuffisante pour satisfaire aux besoins du marché local.

En chaussures, l'artisanat est un secteur assez développé. Il est en voie de recensement en vue de son contrôle. On estime que ce secteur participe à la satisfaction des besoins du consommateur dans une proportion de 50% environ.

Le secteur industriel de la chaussure est représenté par une douzaine d'installations très moderne (à Tunis et à Sfax). Ces usines mettent sur le marché une production de chaussures très variées qui s'adresse à toutes les catégories de la population, depuis la chaussure populaire jusqu'à la chaussure de luxe pour des consommateurs modernes à l'avant-garde de la mode.

La vente est diffusée sur tout le territoire national, tandis que sur le circuit étranger de timides tentatives d'exportation sont faites, selon les vicissitudes du marché.

On a enregistré pour l'année 1969 une production totale industrielle de 2.000.000 de paires de chaussures en cuir et 2.000.000 de paires de chaussures en toile et plastique; soit un total général de 4.000.000 de paires.

Le Gouvernement, dans le but d'encourager la production locale et de protéger les produits tunisiens de la concurrence étrangère, a soumis l'introduction des cuirs tannés et articles chaussant au contrôle douanier et à la licence d'importation.

Il est toutefois remarqué que la majorité des produits chimiques utilisés en Tannerie sont importés. La production locale se limite à la fabrication de l'acide sulfurique, du sel et de la chaux.

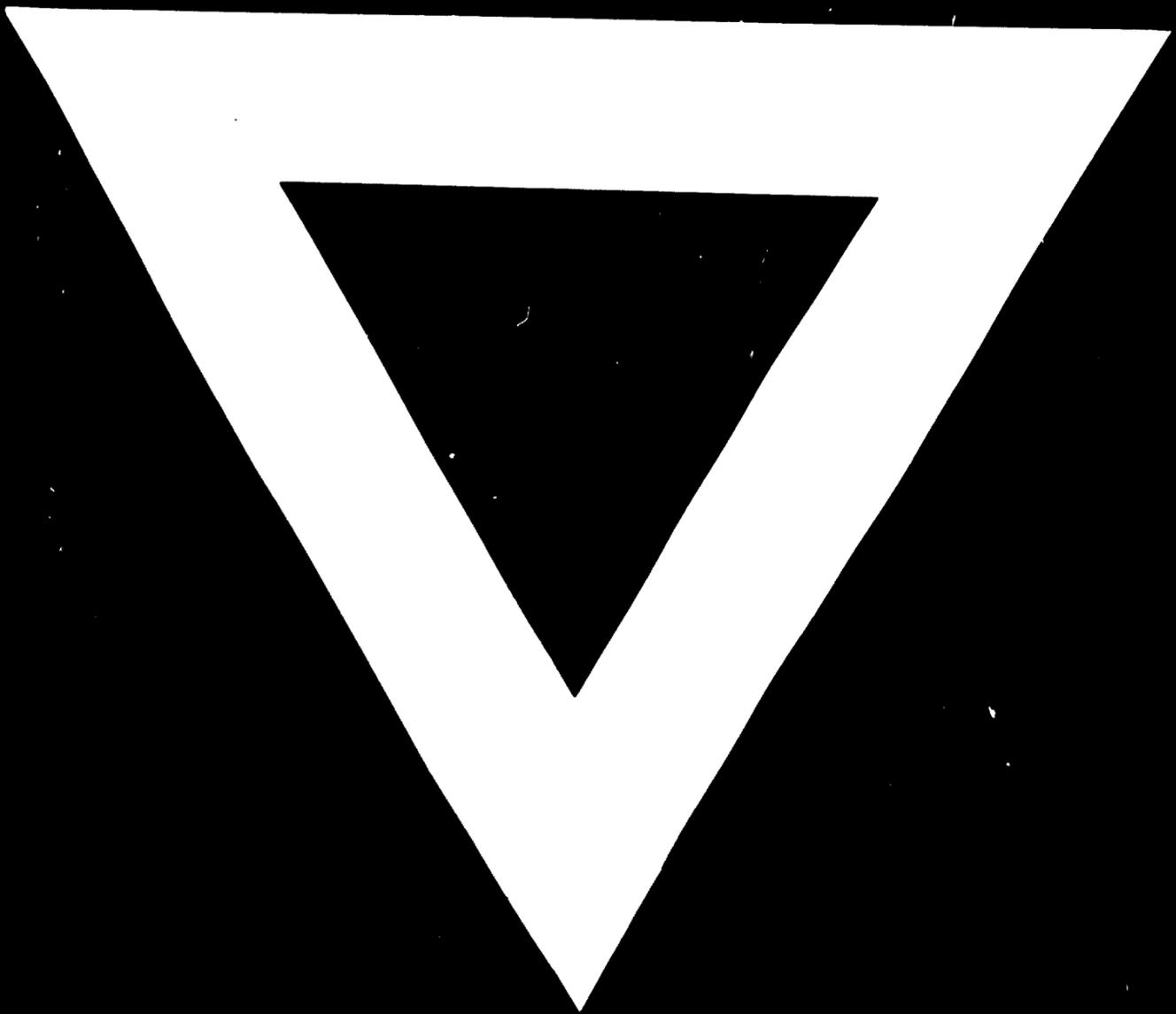
En chaussure, les accessoires, tels que boucles, rivets, oeillets, garnitures et autres ... sont importés. La fabrication locale se limite essentiellement aux semelles de caoutchouc et à la colle fabriqués à Sfax.

L'utilisation du plastique en dessus de chaussure a été interdite en Tunisie pour des raisons sanitaires. Une exception a été faite pour la production d'une industrie de plastique dont le volume accordé a été de 500.000 paires/an.

En ce qui concerne la branche maroquinerie, il ne nous est pas possible actuellement d'avancer des chiffres. C'est une activité en pleine gestation et qui mérite d'être encouragée, en vue de mettre sur le marché une production des plus modernes à la consommation nationale et à la clientèle la plus raffinée.

Nous avons ainsi tracé un tableau d'ensemble du secteur cuir et chaussures de la Tunisie qui, bien qu'il ait reçu son élan d'une tradition ancienne, a su tout de même, depuis l'indépendance du pays en 1956, se conduire en élément promoteur de l'Economie Nationale. C'est un secteur en pleine expansion qui se doit, malgré certaines difficultés inhérentes aux différentes branches, telles que le problème de l'approvisionnement ou de la formation du personnel, d'améliorer sa productivité et de renforcer les structures productives afin d'atteindre les marchés extérieurs.





16 . 5 . 73